



GUIDE DE PRÉSENTATION SAISON 2018-2019

MOT DU PRÉSIDENT

es passionnés que nous sommes ressentons toujours le même enthousiasme à l'heure où nos championnats régionaux démarrent une nouvelle saison.

A titre personnel, et je ne pense pas être une exception, j'éprouve un grand plaisir à voir nos footballeurs reprendre le chemin du terrain après un été riche en évènements sur le plan international et le beau parcours de notre équipe de France lors de la Coupe du Monde de Russie.

Parce-que la conduite d'un club du plus haut niveau régional, aux plans sportif, juridique et économique, passe précisément par la maîtrise et la connaissance d'éléments réglementaires aussi multiples que divers, souvent disséminés, la L.F.P.L. a pris l'initiative de réaliser ce « guide » pratique à l'attention de leurs dirigeants.

Conformément à sa vocation, je souhaite que ce document leur permette de trouver aisément et rapidement les informations ou renseignements dont ils ont besoin, et les réponses aux questions qu'ils se posent régulièrement. Les clubs qui constituent plus que jamais le « cœur du métier » de notre instance régionale, en seront inévitablement les premiers bénéficiaires.

Ce guide, que je vous laisse découvrir, témoigne lui-aussi, à sa façon de la volonté de la Ligue d'être à l'écoute de tous ses clubs.

En ce sens, le fil n'est pas coupé et les différents services de la Ligue sont toujours à votre service pour répondre à vos attentes.

Je vous vous souhaite une bonne saison 2018/2019 à toutes et tous!

Restez passionné(e)s mais sachez raison garder ! >>

Gérard LOISON

Président Lique de Football des Pays de la Loire





Vous allez rencontrer des équipes des 5 districts tout au long de l'année dans le cadre de nos championnats rénovés.

Championnats rénovés car, mis à part les U16 et U18 qui donnent accès aux championnats nationaux, il n'y aura pas de descentes ou de montées cette saison.

Vous avez candidaté pour jouer à ce niveau, et nous espérons que tous, joueurs et dirigeants, vous y prendrez un grand plaisir.

Notre souhait à travers les consignes sur le temps de jeu des joueurs (au moins 50% du temps) et la mise en place de l'arbitrage des jeunes par les jeunes, c'est de retrouver avec vous le plaisir du jeu et la rencontre des autres.

Didier ESOR

Président Délégué Ligue de Football des Pays de la Loire



CONTACTS PAR SERVICES

Accueil

accueil@lfpl.fff.fr

Accompagnement des clubs accompagnementclubs@lfpl.fff.fr

Licences

licences@lfpl.fff.fr

Compétitions

competitions@lfpl.fff.fr

Arbitrage

arbitrage@lfpl.fff.fr

Communication

communication@lfpl.fff.fr

Comptabilité

comptabilite@lfpl.fff.fr

Formations

ir2f@lfpl.fff.fr

Assurances

Ifpaysdelaloire@mutuelle-des-sportifs.com



Voici toutes les coordonnées que nous mettons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et pour tout renseignement. Vous pouvez joindre la Ligue par téléphone au **02.40.80.70.77** ou par e-mail à **contact@lfpl.fff.fr.**

Pôle des Pratiques

Responsables du Pôle : GÔ Gabriel et RIBRAULT Guy (photo ci-dessous)

Commission Régionale Organisation des Compétitions Jeunes Masculins

Responsable: ESOR Didier

BERNARD Hubert
CHERRUAULT Jean-Paul
COTTEREAU Loic
GÔ Gabriel
GUEDET Bernard
GUIBERT Christian
LE MESLE Yannick
MARSOLLIER Jean-Luc
PIOU Patrick

Personnes ressources:

BODINEAU Frédéric GERNEZ Patrice PERROTEL Nathalie BILLY Oriane



ORGANISATION GÉNÉRALE

Répartition : Les Championnats Régionaux Jeunes sont composés de 198 équipes réparties sur 74 clubs.

- Championnat Régional U 14
- Championnat Régional U 15
- Championnat Régional U 16 : sont éligibles au Championnat National U 17 les 2 équipes ayant obtenu le meilleur classement au terme de la saison 2018/2019
- Championnat Régional U 17
- Championnat Régional U 18 : est éligible au Championnat National U19 l'équipe ayant obtenu le meilleur classement au terme de la saison 2018/2019
- Championnat Régional U 19

Les clubs se rencontrent par matchs aller et retour pour les U 19, les U 18 et les U 16.

Pour les U 14, U 15 et U 17, les compétitions se disputent en trois phases avec match simple.

Le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

Match gagné : 3 pointsMatch nul : 1 pointMatch perdu : 0 point

• Match perdu par forfait ou pénalité : Retrait de 1 point





ENGAGEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURATION DES CLUBS

Principes Généraux:

- Tout club Libre peut candidater aux divers championnats en début de saison selon les différents critères liés à chaque niveau de compétition.
- Chaque épreuve fait l'objet d'un cahier des charges techniques à satisfaire. A défaut, la candidature est refusée.
- Les Districts seront consultés suite aux candidatures des clubs
- En cas de candidatures supérieures au nombre de places disponibles, la Commission d'Organisation établit le départage en privilégiant une représentation proportionnelle aux nombre d'équipes de jeunes engagées dans la pratique (District + Ligue) de la catégorie concernée entre les 5 Districts. Si cette représentation proportionnelle ne peut mathématiquement être respectée, les critères de départage prévus aux alinéas a et b ci-dessus sont appliqués.

En cas de candidatures inférieures au nombre de places disponibles réservées à un District, la Commission d'Organisation établit le départage sur les autres Districts dans les mêmes conditions que celles précisées au paragraphe précédent.

- En cas de candidatures inférieures au nombre de places disponibles sur une épreuve, la Commission d'Organisation aura toute latitude pour organiser l'épreuve après validation du Comité de Direction.

Protocole de composition des groupes :

- L'acceptation de la candidature est délivrée par la Commission d'Organisation dans le respect du calendrier suivant, et conformément au protocole défini à l'Annexe 4.
- 1er juin : Date limite de dépôt de candidature du club à la Ligue via un formulaire préétabli.
- 1er juillet : Date limite de notification par la Commission d'Organisation de l'acceptation ou du refus de candidature, sur proposition des Districts dans les conditions précitées.
- 25 juillet : les groupes sont constitués par la Commission d'Organisation et homologués par le Bureau ou le Comité de Direction pour les championnats régionaux et le plus haut niveau départemental, ce qui leur donne un caractère définitif. Pour les niveaux inférieurs, liberté est laissée au Bureau ou Comité de Direction de chaque District.

Encadrement

L'encadrement des équipes doit être assuré par un entraîneur titulaire au minimum du CFF2 + BMF (ou en cours) pour les U 14 et U 15, du BEF en cours pour les U 16, du BMF en cours pour les U 17, du BEF (ou en cours) pour les U 18 et du BMF (ou en cours) pour les U 19. A ce titre, il est présent sur le banc de touche, donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match, et répond aux obligations médiatiques.



ARBITRAGE

Principe : arbitrage par les jeunes dès lors que 3 arbitres officiels ne sont pas désignés

• **U 14 et U 15** : Obligatoire

• U 16 et U 18: 3 arbitres officiels

• **U 17 et U 19** : Dirigeants

Règle:

- Arbitrage obligatoire par un joueur dès lors que 12 joueurs sont inscrits sur la feuille de match
- Remplacement à la moitié du temps de chaque mi-temps, et à la mi-temps, soit 4 joueurs par rencontre
- En cas de blessure, possibilité de faire entrer le joueur en position d'arbitre de touche
- Un joueur ayant reçu un carton blanc ne pourra être en situation d'arbitre de touche pendant les 10 minutes de suspension
- En cas d'absence de joueur en capacité d'arbitrer (blessures, exclusions), un dirigeant, licencié avec certificat médical, en tenue sportive, sera autorisé à officier

Positionnement:

• Positionnement de l'arbitre assistant côté du banc de touche durant toute la rencontre pour l'équipe qui reçoit et à l'opposé pour l'équipe visiteuse (règle habituelle)

Tenue:

• Les arbitres assistants devront porter une couleur (chasuble ou veste) d'une couleur distincte de celle des joueurs

Rotation des arbitres assistant :

- Au cours de chaque période, une pause de deux minutes maximum pour réaliser le changement des arbitres de touche sera sifflée par l'arbitre au premier arrêt de jeu au plus proche de la 20ème minute.
- A la mi-temps, un changement des arbitres de touche devra également être opéré.
- La Commission Régionale souhaite également que l'ensemble des joueurs appelés à participer à ces compétitions, soit régulièrement en situation d'arbitrage.
- Dans le cas où aucun joueur ne pourrait officier à la touche pour cause de blessure, l'équipe concernée devra désigner un arbitre assistant dans les conditions de l'article 24.II du présent règlement.

Non-respect de la mise en œuvre de la procédure « arbitrage des jeunes par les jeunes » :

- L'arbitre officiel indiquera sur la feuille de match l'absence de jeunes à l'arbitrage (sauf si le nombre de joueurs inscrit sur la feuille de match ne le permet pas).
- La commission régionale se réserve le droit, suite aux observations des arbitres, de l'Equipe Technique Régional et des membres de commission notamment, de remettre en cause la participation de l'équipe sur la phase ou la saison suivante.



ARBITRAGE

Accompagnement des joueurs à l'arbitrage et des jeunes arbitres officiels :

Chaque équipe identifiera une personne ressource (dirigeant) pour :

- Accompagner et conseiller les joueurs qui arbitrent à la touche.
- Servir de relais entre le jeune arbitre officiel et les joueurs qui arbitrent.

Ce dirigeant licencié, inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc :

- Connaît les Lois du Jeu.
- A une expérience d'arbitre assistant.
- Attention, pendant la rencontre, le dirigeant reste dans la zone technique ; il ne suit donc pas physiquement le jeune qui arbitre à la touche.

Rôles du dirigeant :

Assister le jeune arbitre officiel :

- Reçoit les consignes d'avant-match dans les vestiaires.
- Accompagne le jeune arbitre officiel aux vestiaires jusqu'à la fin du match.

Accompagner les joueurs à l'arbitrage :

- Informe les joueurs des consignes données par l'arbitre central.
- Gère les changements des joueurs à l'arbitrage (en lien avec l'éducateur).
- Conseille les joueurs sur l'arbitrage à des moments opportuns (avant-match, avant un changement, après un changement, à la mi-temps, après le match, à l'entraînement) : placement, gestuelle, concentration...
- Intervient auprès de l'environnement (spectateurs) qui chercherait à perturber les jeunes qui arbitrent.

Jeunes arbitres de Ligue - Saison 2018-2019

Paul BALLUAIS Romain HUET

Clément BECQUET Jean LAGRANDMAISON

Paul BONDU Tom LE GUEN
Paul BOURNICHE Thomas MINIER
Arthur CORTAIS Illies MOUALHI
Adrien COUDRET Maxime MOUSSION

Paul COULBEAU Tom NOEL

Valntin DEFAY
Théo DULUARD
Yann ELIE
Ines ES SAHU
Corentin FOUQUET
Edouard GILBERT
Walid NOUIOUIRA
Léo PASQUIER
Romain RETIF
Guillaume SALLE
Bastien SAULGRAIN
Arthur TALLON

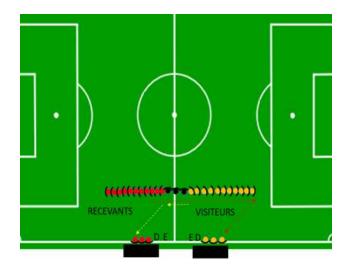
Mathieu GRANDIERE Dylan THOMAS
Melvin GUILON Ronan THOMAS
Nathan HUARD Valentin TURCART

PROTOCOLES AVANT ET APRÈS MATCH

Protocole d'avant match:

Si les protocoles d'avant match ne changent pas le climat des rencontres, ils affirment et rappellent les valeurs de notre discipline. Il importe de poursuivre en ce sens.

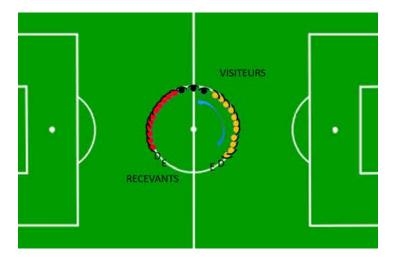
- Les deux équipes rentrent en ordre à la suite des trois arbitres.
- L'équipe visiteuse s'engage à saluer les arbitres puis l'équipe adverse
- Avant d'aller vers les bancs de touche adverses serrer la main des suppléants, le dirigeant et l'éducateur.
- Les arbitres s'avancent enfin vers les bancs de touche et saluent les éducateurs qui font de même.



Protocole d'après match :

La fin des rencontres est souvent synonyme de frustration pour les différents acteurs des rencontres. Il nous apparait hautement symbolique, que nos joueurs, arbitres, éducateurs et dirigeants soient en capacité de faire un bref retour au calme et de saluer leurs adversaires du jour.

- Les arbitres se positionnent sur le rond central à l'opposé des bancs de touche.
- Les deux équipes s'alignent sur les lignes du rond central.
- L'équipe visiteuse saluent les arbitres, les adversaires, les dirigeants et éducateurs qui ferment la marche et quittent le terrain.



Non-respect de la mise en œuvre de la procédure :

- La Commission Régionale d'Organisation se réserve le droit, suite aux observations des arbitres, de l'Equipe Technique Régional et des membres de commission notamment, de remettre en cause la participation de l'équipe sur la saison suivante.

GESTION DES RENCONTRES

Durée des rencontres

o U 14 et U 15 : deux périodes de 40 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes. Une pause de deux minutes maximum pour réaliser le changement d'arbitre de touche sera sifflée par l'arbitre au premier arrêt de jeu au plus proche de la 20ème minute.

o U 16 - U 17 - U 18 - U 19 : deux périodes de 45 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes

Terrain:

L'installation doit être classée par la FFF en niveau 6 ou 6sye minimum (recommandé niveau 5) En cas d'utilisation exceptionnelle d'une installation de repli, celle-ci doit être classée en niveau 6sy ou sol stabilisé S.

Pour les matchs en nocturne, l'installation doit être classée en niveau E5 minimum.

Horaire:

L'heure officielle des rencontres est fixée ci-après, sauf dispositions particulières prises par la Commission d'Organisation :

- Championnat Régional U14, U15, U16 :

le samedi à 11 h 00, 15 h 00 ou 17 h 30 (sous réserve d'éclairage homologué).

- Championnat Régional U17, U18, U19 :

- le samedi à 11 h 00, 15 h 00 ou 17 h 30 (sous réserve d'éclairage homologué,
- le dimanche à 11 h 00.

Les coups d'envoi des matchs de la dernière journée de la dernière Phase sont fixés le même jour à la même heure par la Commission d'Organisation.

La Commission peut exceptionnellement y déroger, en fonction de la situation qu'elle apprécie souverainement, et notamment pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations.

Un club (recevant ou visiteur) peut demander qu'un match se déroule un autre jour ou à une autre heure que ceux prévus à l'agenda des rencontres, ou une inversion ; la demande doit être accompagnée de l'accord écrit du club adverse et parvenir au Centre de Gestion 10 jours avant la date de la rencontre (via footclubs). La demande sera automatiquement rejetée à défaut d'accord du club adverse. En cas d'accord du club adverse mais de non-respect des délais, l'acceptation par la Commission d'Organisation rendra le club fautif passible d'une amende de 25 €. Toute nouvelle modification concernant la même rencontre sera soumise aux mêmes exigences.

FMI (Feuille de match informatisée) :

La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.



GESTION DES RENCONTRES

Saturation des terrains :

En cas de saturation ou d'utilisation réduite du ou des terrains, suite notamment à des arrêtés municipaux, les dispositions suivantes devront être respectées par le club recevant, en respectant le niveau exigé de l'installation pour chaque épreuve.

La priorité entre plusieurs rencontres (masculines et/ou féminines*) est déterminée par les critères hiérarchiques suivants :

- **Priorité 1** : Compétition fédérale prioritaire sur une compétition Ligue/District, et compétition Ligue prioritaire sur une compétition District
- **Priorité 2** : Compétition seniors prioritaire sur une compétition de jeunes et compétition de jeunes de catégorie d'âge la plus élevée prioritaire sur une compétition de jeunes de catégorie d'âge inférieure
- **Priorité 3 :** Compétition hiérarchiquement supérieure prioritaire sur une compétition hiérarchiquement inférieure
- Priorité 4 : Coupe prioritaire sur Championnat

Le non-respect de ces dispositions entraînera pour l'équipe recevante la perte par pénalité du match non joué.

Intempéries :

Les clubs dont le terrain est impraticable pour la rencontre du samedi ou dimanche, doivent alerter, le vendredi précédent la rencontre avant 16h00 la Ligue par courriel avec accusé de lecture : intemperies@lfpl.fff.fr, en transmettant le formulaire type disponible sur le site dans le guide du club (un rappel sera transmis aux clubs en période d'intempéries).

Banc de touche:

La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à a. 3 encadrants (dirigeant/éducateur)

b. les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement.

Les équipes sont obligatoirement encadrées par deux dirigeants majeurs, responsables, désignés par le club, dont l'un porteur d'un brassard R (responsable d'équipe). S'agissant des catégories U 14 et U 15, le second dirigeant majeur est en charge d'aider l'arbitre assistant jeune.



SÉCURITÉ DES RENCONTRES

Commissaire au terrain:

Le club recevant doit désigner un commissaire au terrain, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.

Responsable sécurité :

Le club recevant désigne un responsable « sécurité » qui a la charge du dispositif préventif de sécurité et se tient à la disposition des officiels. Se reporter à l'annexe 1 au Règlement de l'épreuve.

Délégué:

La Commission Régionale d'Organisation peut se faire représenter par un délégué, chargé de veiller à l'application du règlement de l'épreuve, et à la bonne organisation de la rencontre.

Il vérifie le respect des dispositions relatives à la vente et au contrôle des billets, aux conditions d'accès des porteurs de cartes et d'invitations dans l'enceinte du stade.

En accord avec l'arbitre, il décide des mesures à prendre pour assurer la régularité de la rencontre. Il ne doit notamment tolérer sur le banc de touche que les personnes autorisées.

DISCIPLINE

Purge de la suspension :

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements). Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

En cas de difficulté à purger les peines, il appartient au club intéressé de demander à ce dernier de définir les modalités selon lesquelles ladite suspension sera effectuée.

Rapport:

Tout assujetti ayant été exclu par l'arbitre et/ou faisant l'objet d'un rapport d'un officiel peut faire valoir sa défense dans les guarante-huit heures ouvrables suivant la rencontre.

RÈGLEMENT FINANCIER

Frais de déplacement des officiels :

Après chaque rencontre, sera portée au débit du compte du club recevant auprès du Centre de Gestion.

Frais d'arbitrage par match :

	U19:	
R1		240 €
	1118 ·	
R1		240 €
D1	U17 :	100.6
R2		100 €
D1	U16 :	240.6
K1	U15 :	240 €
R1		100 €
D.O.		400.0

Frais de déplacement des équipes :

Une caisse de péréquation des frais de déplacement tendra à équilibrer entre les équipes et au sein d'un même niveau, les charges résultant des frais de déplacement de celles-ci. La quote-part à verser ou à recevoir par chaque club est déterminée au début de chaque saison suivant le nombre total de kilomètres à parcourir par chaque club par rapport au kilomètre moyen (référence distancier fédéral). Cette quote-part est communiquée aux clubs au début du championnat. Le taux de l'indemnité kilométrique servant de base au calcul de la quote-part figure en annexe 5 (1,50 €).

AIZENAY – LA FRANCE D'AIZENAY

Président : M. Fabrice DAHAI

Correspondant : Mme Valérie GUINAUDE

Tél: 06.71.65.27.17.

Mail officiel: 507610@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R1

ANCENIS - GJ ANCENIS ST GÉRÉON

Président : M. Sylvain BU

Correspondant: Mme Anne-Sophie GREGOIRE

Tél: 06.45.45.07.97.

Mail officiel : 581191@lfpl.fr Championnats : U 15 R2

ANGERS - ANGERS S.C.O.

Président : M. Daniel CHOCTEAU

Correspondant : Mme Geneviève LANDEAU

Tél: 02 41 24 17 00 (club) **Mail officiel**: 501931@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 17

ANGERS - INTREPIDE ANGERS F.

Président : M. Bruno GOUA

Correspondant: Mme Fabienne MANCEAU

Tél: 06.11.83.41.61.

Mail officiel : 502375@lfpl.fr Championnats : U 15 R2 – U 17

ANGERS - S.C. ANGEVIN

Président : M. Michel MARSAULT

Correspondant: M. Serge ALLOEND BESSAND

Tél: 06.75.59.34.65.

Mail officiel: 516991@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

ANGERS – VAILLANTE S. ANGERS Président : M. Julien PARCHARD

Correspondant : M. Bernard GAUTIER

Tél: 06.87.80.85.78. **Mail officiel**: 509143@lfpl.fr **Championnats**: U 17 – U 19 R1

AVRILLÉ - A.S. D'AVRILLÉ

Président : M. Frédéric ROSAMOND **Correspondant** : M. Thierry CYGAN

Tél: 06.22.37.36.43.

Mail officiel : 524923@lfpl.fr Championnats : U 17 – U 19 R2

AZÉ – GJ CH-GONTIER/AZÉ

Président : M. Christophe GOHIER **Correspondant** : M. Gilbert MATHURIN

Tél: 07.89.87.40.92.

Mail officiel: 582577@lfpl.fr Championnats: U 15 R2 – U 17

BASSE-GOULAINE - A.C. BASSE GOULAINE

Président: M. Ludovic APPOLINAIRE **Correspondant**: M. Bertrand CAMUS

Tél: 06.21.29.18.09.

Mail officiel: 520085@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 - U 17 - U 19 R2

BEAUCOUZÉ - S.C. BEAUCOUZÉ

Président : M. Yohann LABBÉ

Correspondant: M. Philippe DA SILVA

Tél: 07.82.98.31.59.

Mail officiel: 522033@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

BEAUFORT EN VALLÉE - U.S. BEAUFORT EN VALLÉE

Président: M. Patrice BAILLOUX **Correspondant**: M. Florian CHASLES

Tél: 06.48.57.41.66.

Mail officiel: 502249@lfpl.fr Championnats: U 15 R2

BEAUPRÉAU - F.C. BEAUPRÉAU LA CHAPELLE

Président : M. Bertrand GALLARD

Correspondant : Mme Béatrice FOUCHER

Tél: 06.61.83.91.98.

Mail officiel: 540442@lfpl.fr Championnats: U 15 R2 – U 17

BLAIN - E.S. DE BLAIN

Président : M. Laurent DENIEULLE **Correspondant** : M. Stéphane CHENORIO

Tél: 07.61.55.82.50.

Mail officiel : 502178@lfpl.fr Championnats : U 15 R2 - U 17

BONCHAMP LES LAVAL - E.S. BONCHAMP

Président : M. Alain HUTTER Correspondant : M. Julien FAVIER

Tél: 06.62.43.28.12.

Mail officiel: 520664@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 17 – U 19 R1

CARQUEFOU - U.S. JEANNE D'ARC CARQUEFOU

Président : M. Anthony RETIÈRE Correspondant : M. le Secrétaire Tél : 02.40.52.70.04. (club) Mail officiel : 502227@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 17 – U 18

CHALLANS - F.C. CHALLANS

Président : M. Denis ROUSSEAU Correspondant : M. Denis ROUSSEAU

Tél: 06.23.41.10.00.

Mail officiel: 548894@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

CHANGÉ - C.S. CHANGÉ

Président : M. Philippe SIMON Correspondant : M. Thomas GUÉRIN

Tél : 06.78.79.41.84.

Mail officiel: 511708@lfpl.fr Championnats: U 17 – U 19 R2

CHANGÉ LES LAVAL - U.S. CHANGÉENNE

Président : M. Patrick COSNARD

Correspondant: M. Jean-Luc PAUMARD

Tél: 06.87.58.82.05.

Mail officiel: 522949@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R1

CHÂTEAU GONTIER - GJ HAUT-ANJOU

Président :

Correspondant : M. Nicolas BARRÉ

Tél: 06.52.08.25.02.

Mail officiel: 582573@lfpl.fr Championnats: U 17

CHATEAUBRIANT - VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT

Président : M. Joseph VIOL

Correspondant : Mme Nathalie LE BOULER

Tél: 06.86.67.15.53.

Mail officiel: 501948@lfpl.fr

Championnats : U 15 R2 – U 17 – U 18

CHOLET - S.O. CHOLETAIS Président: M. Rachid HOUSTANI Correspondant: M. Nicolas BARBIER

Tél: 06.78.02.88.05.

Mail officiel: 500106@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 17

COULAINES - J.S. COULAINES

Président : M. Lionel BLONDEAU Correspondant: M. Bernard PASQUIER

Tél: 07.87.35.73.00.

Mail officiel: 502544@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 16 – U 17 – U 18

CRAON - GJ CRAONNAIS

Président : M. Jérôme DESBOIS Correspondant: M. Didier DENIAU

Tél: 02.43.06.34.19.

Mail officiel: 582576@lfpl.fr

Championnats: U 17

DOUÉ LA FONTAINE - GJ DOUÉ PUYVAUDELNAY

Président :

Correspondant: M. Marc BRIEAU

Tél: 06.16.37.03.25.

Mail officiel: 581670@lfpl.fr Championnats: U 15 R2

ERNÉE - L'ERNÉENNE

Président : M. Jérôme BOUTELOUP Correspondant: Mme Anne-Marie TROIS

Tél: 06.30.89.03.51.

Mail officiel: 500511@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

FONTENAY LE COMTE - VENDÉE FONTENAY FOOT

Président: M. Laurent MOMPERT

Correspondant: M. Bernard DE SOUZA

Tél: 02.28.13.08.66.

Mail officiel: 541382@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 17 – U 19 R1

GUÉRANDE – A.S. LA MADELEINE

Président : M. Christophe LEBEAU Correspondant: M. Eric BERTHO

Tél: 06.48.73.32.46.

Mail officiel: 514661@lfpl.fr

Championnats: U 14

LA CHAPELLE HEULIN - F.C. ENTENTE DU VIGNOBLE LE LOROUX BOTTEREAU - LANDREAU SP.C.

Président : M. Olivier POIRON

Correspondant: Mme Aude BRANGER

Tél: 06.74.24.50.53.

Mail officiel: 581794@lfpl.fr

Championnats: U 17

LA CHATAIGNERAIE – A.S. LA CHATAIGNERAIE

Président : M. Alain BRILLOUET

Correspondant: M. Philippe BROCHARD

Tél: 07.87.03.54.98.

Mail officiel: 506931@lfpl.fr Championnats: U 15 R2 – U 17

LA CHAPELLE HEULIN - F.C. ENTENTE DU VIGNOBLE LE MANS - C.S. SABLONS GAZONFIER

Président : M. Olivier POIRON

Correspondant: Mme Aude BRANGER

Tél: 06.74.24.50.53.

Mail officiel: 581794@lfpl.fr Championnats: U 17

LA FERTÉ BERNARD - V.S. FERTOIS

Président : M. Damien COUDRAY Correspondant: M. Dominique DROUIN

Tél: 06.23.87.57.16.

Mail officiel: 500351@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 19 R2

LA FLÉCHE - R.C. FLÉCHOIS

Président : M. Paul VANNIER Correspondant : M. Jérôme PAUL

Tél: 06.82.05.77.00.

Mail officiel: 501961@lfpl.fr Championnats: U 16 – U 19 R2

LA ROCHE SUR YON - E.S.O.F. VENDÉE LA ROCHE

Président : M. Laurent GRELIER Correspondant : M. le Secrétaire **Tél**: 02.51.37.92.19. (club) Mail officiel: 512163@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

LA ROCHE SUR YON - LA ROCHE VENDÉE FOOTBALL

Président : M. Thierry BARBARIT

Correspondant: M. Michel VINCENT

Tél: 06.15.10.18.14.

Mail officiel: 507000@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 17 – U 18

LA SUZE SUR SARTHE - LA SUZE F.C.

Président : M. Joël BRUNEAU

Correspondant : M. Cédric LIGNEUL

Tél: 06.17.46.04.41.

Mail officiel: 502323@lfpl.fr

Championnats: U 17 – U 18

LAVAL - A.S. DU BOURNY

Président : M. Philippe MACÉ

Correspondant: M. Brendan LESEC

Tél: 06.31.30.73.89.

Mail officiel: 531444@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 17

LAVAL - STADE LAVALLOIS MAYENNE F.C.

Président: M. Roger MONNIER

Correspondant: M. Alexis CHAMARET

Tél: 06.86.34.80.56.

Mail officiel: 500016@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 17

Président: M. Philippe VIVANT

Correspondant: Mme Monique MARION

Tél: 06.51.49.52.70.

Mail officiel: 544136@lfpl.fr

Championnats: U 15 R1 – U 17

LE MANS - A.S. LE MANS VILLARET

Président : M. Fabrice VETAUX

Correspondant: M. Guillaume LEGLATIN

Tél: 06.72.10.36.29.

Mail officiel: 525613@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 17 – U 18

Président: M. André BERNARD

Correspondant: M. Christian FOUQUET

Tél: 06.79.80.42.60.

Mail officiel: 522048@lfpl.fr Championnats: U 15 R2

LE MANS - LE MANS FOOTBALL CLUB

Président : M. Bernard GUÉDET Correspondant : M. le Secrétaire **Tél**: 02.43.14.29.88. (club) Mail officiel: 537103@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 18

LE MANS - S.O. DU MAINE

Président : M. Dany FOURNIER Correspondant : M. Dany FOURNIER

Tél: 06.50.30.77.31. Mail officiel: 501991@lfpl.fr Championnats: U 14 – U 15 R2

LE POIRÉ SUR VIE - VENDÉE POIRÉ SUR VIE FOOTBALL

Président: M. Jean-Yves COUGNAUD Correspondant : Mme la Secrétaire

Tél: 02.51.06.45.08. (club) Mail officiel: 516561@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 19 R1

LES HERBIERS - VENDÉE LES HERBIERS FOOTBALL

Président: M. Michel LANDREAU Correspondant: M. Lilian BOSSARD

Tél: 06.62.14.17.67. Mail officiel: 507748@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R1

LES SABLES D'OLONNE - T.VE.C. 85 LES SABLES D'OLONNE NANTES - METALLO S. CHANTENAY NANTES

Président: M. David BONNAN Correspondant: M. David BONNAN

Tél: 06.20.53.65.53. Mail officiel: 547136@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

LUCON - GJ LUCON USMT ESCL

Président: M. Jean-Charles ROUSSEAU Correspondant: M. Jean-Charles ROUSSEAU

Tél: 06.79.90.84.44.

Mail officiel: 582152@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17

MAYENNE - STADE MAYENNAIS F.C.

Président: M. Olivier BRICARD

Correspondant: M. Roger BOULANGER

Tél: 06.06.62.64.16.

Mail officiel: 548126@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 17

MÉRAL - U.S. MÉRAL-COSSÉ

Président: M. Mickaël LOYANT Correspondant: M. Etienne RESTIF

Tél: 06.86.26.90.87.

Mail officiel: 547612@lfpl.fr **Championnats**: U 15 R2 – U 19 R2

MONTREUIL JUIGNÉ - MONTREUIL JUIGNÉ BÉNÉ F.

Président : M. Yannick PINIER

Correspondant: M. Hervé BOURCIER

Tél: 06.80.76.11.62. Mail officiel: 544109@lfpl.fr

Championnats: U 17

MULSANNE - A.S. MULSANNE-TÉLOCHÉ

Président : M. Nicolas BONNEAU

Correspondant: M. Pascal LEREBOURG

Tél: 06.68.90.49.91.

Mail officiel: 522008@lfpl.fr Championnats: U 15 R2 – U 17

NANTES - F.C. NANTES

Président : M. Jacky SOULARD

Correspondant : M. le Directeur Administratif

Tél: 02.40.37.29.12. (club) Mail officiel: 501904@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 17

NANTES - GJ ACADÉMIE NANTAISE

Président :

Correspondant : Mlle Mylène CHAUVIN

Tél: 06.65.07.04.14.

Mail officiel: 582216@lfpl.fr Championnats: U 15 R2

NANTES - J.S.C. BELLEVUE NANTES

Président : Mme Bouchra AKDIM Correspondant: Mme Bouchra AKDIM

Tél: 06.52.76.56.27.

Mail officiel: 523626@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 18

NANTES - LA MELLINET DE NANTES

Président : M. Jean-Pierre PIVETEAU Correspondant: M. Antonio CERQUEIRA

Tél: 06.62.80.04.48.

Mail officiel: 500041@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 16 – U 17 – U 19 R2

Président: M. Eric BOTTON Correspondant: M. Eric BOTTON

Tél: 06.74.10.15.73. Mail officiel: 509427@lfpl.fr Championnats: U 19 R2

NORT SUR ERDRE - NORT A.C.

Président : M. Christophe DANIELO Correspondant: Mlle Véronique LERAY

Tél: 06.61.15.10.21.

Mail officiel: 512355@lfpl.fr Championnats: U 15 R2

ORVAULT - ORVAULT SPORTS FOOTBALL

Président: M. Florent THOMAS Correspondant: M. Joël LEPAROUX

Tél: 06.31.25.59.42.

Mail officiel: 517365@lfpl.fr

Championnats: U 15 R1 – U 17 – U 19 R1

PONTCHATEAU - A.O.S. PONTCHATEAU

Président: M. Yann MOISAN

Correspondant: Mme Nadine ALLAIN

Tél: 06.77.39.23.00. Mail officiel: 540404@lfpl.fr Championnats: U 19 R2

POUZAUGES - POUZAUGES BOCAGE F.C.

Président : M. Philippe BAZANTAY

Correspondant : M. Florent PARPAILLON

Tél: 06.84.53.44.04.

Mail officiel: 551170@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

REZÉ – AM. ECOLES PONT ROUSSEAU REZÉ

Président: M. Richard ARTARIT

Correspondant: M. Gilles MORISSEAU

Tél: 06.89.23.50.98. Mail officiel: 512354@lfpl.fr **Championnats**: U 14

REZÉ - F.C. REZÉ

Président : M. Loïc BOURRÉ Correspondant : M. Loïc BOURRÉ

Tél: 06.77.83.61.07. **Mail officiel**: 544184@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 17 – U 18 – U 19 R1

SABLÉ SUR SARTHE - SABLÉ F.C.

Président : M. Gérard GAUTIER **Correspondant** : M. Guy VATTANT

Tél: 06.84.31.59.83.

Mail officiel: 501926@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 17 – U 19 R1

SAUMUR – O. SAUMUR F.C.

Président : M. Bernard AUDOUIN

Correspondant: M. Patrick PERCEVAULT

Tél: 06.48.56.35.52.

Mail officiel: 548899@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

SEGRÉ - E.S. SEGRÉ HA FOOTBALL

Président : M. Jean-Paul CHERRUAULT

Correspondant: M. le Secrétaire Tél: 02.41.61.11.54. (club) Mail officiel: 501894@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

ST BRÉVIN LES PINS - A.C. ST BRÉVIN

Président : M. Alain LEGOUX

Correspondant: M. Patrick CHAUVEL

Tél: 06.61.13.71.86.

Mail officiel: 502031@lfpl.fr Championnats: U 15 R2 – U 17

ST HERBLAIN - U. FRATERNELLE ST HERBLAIN

Président: M. Jean-Jacques MOREAU **Correspondant**: Mme Laurence PARÉ

Tél: 06.88.75.46.07.

Mail officiel: 522724@lfpl.fr Championnats: U 17

ST NAZAIRE - F.C. DE L'IMMACULÉE ST NAZAIRE

Président: M. Yves BOURRET

Correspondant : Mme Angélique CLOUET

Tél: 06.50.78.72.27. Mail officiel: 528847@lfpl.fr Championnats: U 19 R2

ST NAZAIRE - ST MARC F.

Président : M. Sébastien DELUGRE **Correspondant** : M. Gilles GUICHETEAU

Tél: 06.61.45.01.26.

Mail officiel: 534841@lfpl.fr

Championnats: U 17

ST NAZAIRE - ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL

Président : M. Mathieu BAHOLET

Correspondant: Mme Christine LANDAIS

Tél: 06.59.06.14.75.

Mail officiel: 590211@lfpl.fr

Championnats : U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 17 – U 18

ST SÉBASTIEN SUR LOIRE - SAINT SÉBASTIEN F.C.

Président : M. Laurent BLOINO Correspondant : M. Olivier LECOMTE

Tél: 07.87.00.36.65.

Mail officiel: 582222@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

STE PAZANNE – F.C. DE RETZ

Président : M. Lionel ROSSETTI

Correspondant: M. Guillaume BATARD

Tél: 06.62.14.20.07.

Mail officiel: 547524@lfpl.fr Championnats: U 15 R2

THOUARE SUR LOIRE - U.S. THOUARÉENNE

Président : M. Mathieu PATILLON **Correspondant** : M. Alain LE VIOL

Tél: 06.81.63.09.24.

Mail officiel: 502138@lfpl.fr

Championnats: U 15 R2 – U 17 – U 19 R2

TREILLIÈRES - SYMPHO FOOT TREILLIÈRES

Président: M. Claude BONRAISIN **Correspondant**: M. Lionel BOISSET

Tél: 06.60.63.95.89.

Mail officiel: 520841@lfpl.fr

Championnats: \cup 17

TRÉLAZÉ – FOY.ESPE. DE TRÉLAZÉ

Président : M. Alcides DA COSTA

Correspondant: Mme Maryvonne GOACOLOU

Tél: 06.81.95.46.50.

Mail officiel: 513166@lfpl.fr

Championnats : U 15 R2 – U 17 – U 18

VERTOU – U.S. STE ANNE DE VERTOU

Président : M. Joseph DABET Correspondant : M. le Secrétaire Tél : 02.40.34.73.57. (club)

Mail officiel : 509217@lfpl.fr

Championnats: U 14 – U 15 R1 – U 16 – U 18 – U 19 R1





Ligue de Football des Pays de la Loire



Siège de Saint-Sébastien sur Loire

172, Boulevard des Pas Enchantés BP 63507 44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex



Antenne du Mans

225 route de Beaugé CS 81425 72014 LE MANS Cedex 2

https://lfpl.fff.fr